

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Conseil d'Administration

Montpellier, le 25 mars 2021

Le mardi 23 mars 2021, la Fondation Le Refuge a déposé plainte contre M. Richard Renault-Auster auprès de M. le Procureur de la République près le Tribunal judiciaire d'Angers.

Cette plainte fait suite à des faits supposés de chantage, d'abus de confiance, et de vol de données personnelles de la Fondation qui sont reprochés à M. Renault-Auster. Ces faits, s'ils étaient avérés, iraient à l'encontre de la sécurité des bénévoles et salarié.e.s de la Fondation, ainsi que de la Fondation elle-même.

M. Renault-Auster, anciennement délégué régional de la Fondation, a démissionné de ses fonctions le 18 février 2021. En conséquence, il ne possède plus aucun mandat pour communiquer au nom de la Fondation ou de ses bénévoles et salarié.e.s.

Le Conseil d'Administration souligne sa volonté de protéger les salarié.e.s et les bénévoles de la Fondation. En ce sens, aucune action enfreignant leur intégrité morale ne sera tolérée au sein du Refuge.



Infos : le-refuge.org

Contact presse : lerefuge.presse@gmail.com